

Le 17/02/2026

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2026 MIXTE PAR EQUIPES

Préambule

Cette épreuve a été créée pour permettre au CDGolf17 de percevoir des recettes complémentaires destinées au **financement de sa politique en direction des JEUNES**.

Mais, cette épreuve vise également à faire participer en compétition par équipes des joueuses et des joueurs non éligibles pour intégrer les autres équipes de leur club qui, elles, participent déjà aux épreuves régionales ou nationales.

Règlement de la compétition

Ce règlement est complété par les règlements généraux spécifiques des épreuves par équipes et individuelles, les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale.

Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.

DATES ET LIEUX (4 TOURS EN 2026) :

Tour	Date	Terrain
1	dimanche 12 avril 2026	Royan
2	dimanche 31 mai 2026	La Rochelle La Prée
3	dimanche 30 août 2026	Saintes
4	dimanche 11 octobre 2026	Rochefort Océan

FORMULE DE JEU ET SERIES :

Simple Stroke Play SCORE MAXIMUM NET DOUBLE BOGEY

Équipes mixtes de 5 joueurs⁽¹⁾ messieurs et/ou dames.

Repères : **Rouges** pour les Dames, **Jaunes** pour les messieurs.

Une seule série chez les Dames, une seule série chez les Messieurs

VAINQUEUR ET DEPARTAGE :

Les 4 meilleurs scores bruts de chaque équipe comptent pour le classement pour chacun des tours.

En cas d'égalité à l'issue du championnat, les équipes sont départagées par l'addition du 5^{ème} score du premier, du 2^{ème}, du 3^{ème} et 4^{ème} tour. Si l'égalité persiste, addition des 1^{ers} scores, puis des 2^{èmes}, etc.

Les équipes n'ayant pas joué les 4 tours de la compétition ne peuvent pas être classées.

Attention : Contrairement au stableford où le meilleur résultat est le score le plus élevé, en score max, c'est le plus petit score qui est le meilleur.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083

Siège social 40, Aristide Briand, 17450 FOURAS

Tel : 07 60 56 46 29- Courriel : cdgolf17@aol.com

CDgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue Nouvelle Aquitaine

CONDITIONS D'ADMISSION DES EQUIPES :

Épreuve ouverte à l'ensemble des clubs de Charente Maritime, affiliés à la FFGolf.

3 équipes (4 avec dérogation) par club peuvent être engagées à chaque tour⁽²⁾. La composition des équipes peut varier entre les tours sous réserve que les conditions d'index soient respectées (voir chapitre composition des Equipes).

Les clubs d'entreprises (corpo) peuvent constituer ensemble une ou plusieurs équipes (corpo1, corpo2, ...).

ATTENTION : le jour de la compétition, tous les participants devront respecter les règles de sécurité sanitaire édictées par les pouvoirs publics et/ou en vigueur sur le golf hôte.

(1) Membre abonné d'un Club du département 17 et de son association sportive, titulaire de la licence FFG 2026 et ayant fourni son certificat médical et/ou son questionnaire de santé » confirmant son aptitude à la pratique du Golf en compétition Et répondant à toutes les conditions sanitaires au moment du tour, imposées par le gouvernement.

Chez les Jeunes seuls les Cadets Filles ou Garçons et les Minimes Filles ou Garçons déjà classés peuvent participer.

(2) Selon le nombre total d'équipes inscrites, par dérogation et sur demande expresse de leur club, une 4^{ème} équipe pourra parfois être acceptée.

COMPOSITION DES EQUIPES :

Les équipes doivent être composées de 5 joueuses et/ou joueurs dont le total des index arrondis est supérieur ou égal à 72 (voir ci-après).

Une équipe de 4 joueurs pourra être acceptée si le total des index des 4 joueurs est strictement supérieur à 58 (voir ci-après).

L'index pris en compte est celui du mercredi précédant l'épreuve.

Index minimum autorisé : 8.5

Pour le calcul du total des index de chaque équipe, tous les index > 24,4 seront considérés = à 24.

La mise à jour des index sera toujours réalisée en fonction de l'index réel du joueur.

Sur la carte de score du joueur, le nombre de coups reçus correspondra exactement à son index réel.

MOYENS DE TRANSPORT :

Conformément aux règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs, les joueurs et cadets éventuels doivent marcher à tout moment pendant le tour. **Ce qui signifie que le jeu en voiturette est interdit.**

Sauf exception suivante : tout joueur porteur d'une licence stipulant « Buggy Yes » ou bien en l'absence d'une telle licence, un joueur atteint d'une pathologie invalidante permanente reconnue, pourra, par dérogation spéciale du Comité de l'épreuve et sur demande expresse de son club, prétendre à jouer en voiturette.

DOTATION ET REMISE DES PRIX :

Les prix seront remis au cours de la journée des « Trophées Golf 17 » qui se déroulera à la fin de la saison golfique 2026 (date à confirmer).

Les 3 premières équipes au classement seront récompensées.

La meilleure joueuse et le meilleur joueur en BRUT de chaque tour seront récompensés.

Les 6 meilleurs joueuses/joueurs en NET de chaque tour (toutes séries confondues dames et messieurs) seront récompensés.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083

Siège social 40, Aristide Briand, 17450 FOURAS

Tel : 07 60 56 46 29- Courriel : cdgolf17@aol.com

CDgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime
Ligue Nouvelle Aquitaine

Lors de la remise des prix les lots gagnés par des personnes absentes seront remis au représentant présent de leur club.

INDEMNITE D'OCCUPATION DU TERRAIN :

Les golfs qui reçoivent un tour de notre Championnat ne perçoivent aucun green fee ce jour-là. C'est là une contribution et un soutien non négligeable que ces golfs apportent à notre Comité Départemental qui les en remercie très chaleureusement. Cependant, à titre de dédommagement, le CDGolf17 versera aux Clubs organisateurs une indemnité financière par jour d'occupation du terrain d'un montant défini chaque année par la Ligue Nouvelle Aquitaine (fixé à 825€ tarif 2026).

INSCRIPTIONS :

Voir plus loin, au chapitre ORGANISATION du JEU la nouvelle procédure

DROITS D'INSCRIPTION :

A l'issue du tour, le CDGolf17 émettra, à chaque club participant, une facture des droits d'inscriptions à régler (100 euros par équipe engagée et 20€ par joueur excédentaire). Le règlement par virement bancaire est à privilégier (voir RIB ci-après). A défaut, un chèque (libellé au nom du CDGolf17 et indiquant au dos le n° de la facture), sera à envoyer à l'adresse du trésorier : Thomas Chrysostome 7 rue de Saintonge 17250 PLASSAY.

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
15519	39093	00024725601	29	EUR	CCM SAINTES
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1551	9390	9300	0247	2560 129
Domiciliation					
CCM SAINTES					
1 RUE EUGENE FROMENTIN					
17100 SAINTES					
05 46 93 62 77					
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFR2A					
Titulaire du compte (Account Owner)					
COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE					
CHARENTE MARITIME					
2 RUE DES BOUVREUILS					
17200 ROYAN					
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					



Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083

Siège social 40, Aristide Briand, 17450 FOURAS

Tel : 07 60 56 46 29- Courriel : cdgolf17@aol.com

ORGANISATION DU JEU

ENREGISTREMENT

Principes :

- Utiliser au maximum les fonctions de RMS9.
- Limiter le travail du starter à la remise des cartes.
- Eviter les recopies sources d'erreur

Procédure :

1. Utilisation des « vœux de départ » de RMS9 (anciennement ABCDE) :

- 1 : Très tôt
- 2 : Tôt
- 3 : Moyennement tôt
- 4 : Moyennement tard
- 5 : Tard

2. Fourniture des listes de joueurs par les clubs :

- Les clubs doivent fournir, **4 jours avant la compétition** (mercredi soir pour un départ le dimanche), la liste des joueurs dans un fichier Excel avec les informations suivantes :
- Club : Ex. La Rochelle La Prée
- Nom, Prénom : Ex. Dupond Pascal
- Licence : Ex. 5142322
- Équipe : Ex. Équipe 1
- Vœux : Ex. 2
- Index : Ex. 17,5

3. Tâches de l'organisateur :

- Concaténer les fichiers reçus dans une feuille du fichier Excel de la compétition (Feuille « Inscription »).
- Trier cette feuille par vœux et équipe.
- Extraire le numéro de licence et le vœu de chaque joueur (format : 514195555 ;2)
- Créer un fichier txt pour l'importation.
- Importer le fichier txt créé dans RMS9.
- Les joueurs sont alors enregistrés dans l'ordre ci-dessus, permettant de générer immédiatement la liste des départs.

Remarques :

Pour aider les joueurs à choisir les bons « vœux », voici la répartition générale (pour un premier départ à H) :

- Vœux 1 : H à H+1 (8h - 9h)
- Vœux 2 : H+1 à H+2 (9h - 10h)
- Vœux 3 : H+2 à H+3 (10h - 11h)
- Vœux 4 : H+3 à H+4 (11h - 12h)
- Vœux 5 : H+5 à H+6 (12h - 13h)

CDgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue Nouvelle Aquitaine

- Les départs sont publiés à J-2 (vendredi soir pour un départ le dimanche) sur la FFG, RMS9 Online, et les sites des AS et du CD17.
- Toute modification de joueur (ajout, suppression, changement d'équipe) doit être intégrée dans la feuille « Inscription » et dans RMS9.

RECORDING ET RÉSULTATS

Le recording

Il est effectué normalement dans RMS9, et les résultats sont publiés sur la FFG. Il est recommandé d'utiliser le Live scoring via RMS9 Online.

En fin de recording :

- Dans les résultats de RMS9, score maximum, éditer le fichier : « 2a. Résultats pour extraction XLS ».
- Copier les colonnes A à R de ce fichier CSV et les coller dans la feuille « Résultat » de la compétition.
- Les colonnes S, T et U calculent automatiquement le Score Brut, l'équipe et le Club du joueur.
- Cela permet de calculer les résultats des équipes : « résultats détaillés » et « résultats équipes ».
- Copier les résultats des équipes du tour dans le fichier de classement pour obtenir le classement général.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, sous le n° W172002083

Siège social 40, Aristide Briand, 17450 FOURAS

Tel : 07 60 56 46 29- Courriel : cdgolf17@aol.com

ffgolf

Fédération Française de Golf